



Ma banque et mon propriétaire

Par **vanny**, le **13/06/2009** à **14:53**

Bonjour,
ayant un loyer de retard, j'ai fait appel à l'agence de location qui règlera le loyer au propriétaire et je devrais rembourser l'agence. Mon propriétaire a contacté ma banque afin de se renseigner sur mon compte bancaire, si j'avais octroyé un crédit... en a-t-il le droit? n'est-ce pas une violation de vie privée?
merci de me répondre, je suis stressé beaucoup, il est tout le temps sur mon dos.

Par **Tisuisse**, le **13/06/2009** à **18:23**

Bonjour,

Votre propriétaire a contacté votre banque, soit, c'est lui qui vous l'a dit? C'est l'agence immobilière qui vous en a informé? l'agence bancaire?

Qu'il interroge votre banque est une chose mais je ne pense pas que cette dernière lui fournisse les renseignements qu'il désire, d'une part parce qu'il n'a pas à les demander et, d'autre part, la banque n'a pas à répondre sur ce point sans passer outre le secret bancaire. Seule la justice est en droit d'avoir ces renseignements mais, pour ce faire, elle utilise une procédure officielle.